




SIGNALISATION DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ


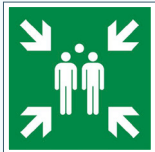

La signalisation joue un rôle important non seulement en cas de catastrophe (accident, incendie, etc.), mais également à titre préventif. Les instructions de sécurité (par exemple, l'interdiction de fumer) sont généralement connues du personnel de l'entreprise. Toutefois, les pictogrammes de signalisation sont souvent la seule manière d'informer les nouveaux venus ou les personnes extérieures à l'entreprise. Connaître cette signalisation peut sauver des vies, non seulement au sein de l'entreprise, mais également dans d'autres entreprises ou dans les lieux publics par exemple. Il est donc d'une importance vitale que la signalisation soit bien visible sur le lieu de travail et aux alentours. À cette fin, les pictogrammes ci-après doivent être affichés.

Attention : cet aperçu n'est pas exhaustif. Il reprend une sélection des pictogrammes les plus courants.

ÉVACUATION ET PREMIERS SECOURS (PANNEAUX VERTS)

SYMBOLE	SIGNIFICATION
	Poste de premiers secours : la porte du local de premiers secours et de soins doit être indiquée au moyen de ce pictogramme.
	Direction d'une sortie de secours vers la gauche : ce pictogramme doit être utilisé pour indiquer le chemin à suivre pour rejoindre une issue de secours.

	<p>Emplacement d'une sortie de secours : ce panneau doit être placé au-dessus d'une issue de secours.</p>
	<p>Emplacement et direction d'une sortie habituelle : ce panneau doit être placé près d'une porte pour indiquer qu'il s'agit d'une sortie habituellement utilisée.</p>
	<p>Numéros d'étages : ce panneau doit être placé à chaque étage. Le numéro indiqué doit correspondre à l'étage concerné.</p>
	<p>Chemin vers un poste de premiers secours ou un dispositif de sauvetage : cette flèche indique le chemin à suivre vers un poste de premiers secours ou un dispositif de sauvetage</p>
	<p>Téléphone pour le sauvetage et les premiers secours : ce pictogramme permet de signaler un téléphone entrant en communication avec le standardiste pour lui signaler un accident.</p>
	<p>Civière : ce panneau indique le lieu où est placée la civière.</p>

	<p>Douche de sécurité : ce panneau indique la présence d'une douche de sécurité.</p>
	<p>Rinçage des yeux : ce panneau indique la présence d'une douchette de rinçage oculaire.</p>
	<p>Lieu de rassemblement en cas d'évacuation : ce panneau indique le lieu de rassemblement - généralement à l'extérieur, dans un espace à ciel ouvert - en cas d'évacuation. Ce faisant, on peut procéder au décompte des personnes présentes et vérifier si tout le monde a bien évacué le bâtiment. Le dossier d'intervention indique le lieu de rassemblement sur le plan général.</p>
	<p>Défibrillateurs externes automatisés (DEA) : ce panneau signale le défibrillateur le plus proche afin de prodiguer les premiers soins nécessaires. Il faut savoir que les chances de survie d'une personne ayant un arrêt cardiaque diminuent de 10% à chaque minute qui passe. Il est donc essentiel que les personnes sur les lieux puissent passer directement à l'action, sans délai.</p>

PRÉVENTION DES INCENDIES (PANNEAUX ROUGES)

SYMBOLE	SIGNIFICATION
	<p>Extincteur : vise à signaler la présence d'extincteur(s) portatif(s), mobile(s) sur roues ou d'unités mobiles d'extinction.</p>
	<p>Lance à incendie : ce panneau permet de signaler la présence d'une lance à incendie, d'un dévidoir à alimentation axiale ou d'une armoire pour hydrant à alimentation axiale.</p>
	<p>Alarme incendie : ce panneau signale le bouton d'alarme incendie.</p>
	<p>Téléphone pour la prévention des incendies : ce pictogramme permet de signaler un téléphone entrant en communication avec le standardiste pour l'avertir d'un début d'incendie ou d'un danger.</p> <p>Cette personne peut alors alerter les équipiers de première intervention et faire l'annonce auprès du service local d'incendie.</p>
	<p>Couverture anti-feu : ce pictogramme permet d'indiquer la présence d'une couverture anti-feu. Il s'agit du mode d'extinction le plus simple, lequel permet d'éteindre des départs de feu sur le lieu de travail ou des vêtements qui s'enflamment, par exemple. Une couverture anti-feu permet d'éteindre directement la chaleur des flammes, évitant ainsi les brûlures graves.</p>
	<p>Escalier de secours : ce panneau indique la présence d'un escalier de secours dans le bâtiment.</p>